

A. Monsieur de Lionne  
5. Jul. 1662. Paris.

Cope.

Monsieur

C'est Extraict que j'ay traduit fidelement d'une lettre qui m'écrit  
M. van Beuningen vous fera veoir le préjudice qui deya commencer  
à naistre du seul bruit de cette rigoureuse iniquité, dont on nous  
tient accrocher. Considerer s'il vous plaist, Monsieur, que la chose  
même dont il s'agit n'est qu'une bagatelle, ou le Roy ni ame du  
monde n'a aucun intérêt, non pas S. A. mon maistre même, qui a  
raison de la contraincte, que le moindre sujet du Royaume ne  
scauroit endurer, et puis juger, s'il vault la peine de faire parler  
le monde pour desobliger ainsi hors de raison et de necessité un jeune  
Prince Orphelin, dont les Ancêtres ont merité toute autre chose  
du costé de la France, Je m'en rapporte à Vre<sup>3</sup> grande prudence  
naturelle, et demeure avec autant de passion qu'un homme du monde  
le puisse estre.

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint handwriting on the right edge of the page, possibly from an adjacent page.]*  
coena  
quidem  
icquid  
im, perm